



Communiqué de Presse

27 octobre 2026

“Harmonisation tarifaire” des TER : une hausse qui ne dit pas son nom

Le jeudi 22 octobre, la majorité régionale a voté une nouvelle grille tarifaire pour les TER et les Cars Région, avec une hausse des prix planchers pour les billets unitaires et les abonnements mensuels. Pour les groupes de gauche à la Région, l'exécutif régional fait une nouvelle fois le choix de faire payer les usagers et usagères alors que ces derniers subissent déjà la hausse des coûts des déplacements.

Sous couvert d'harmonisation et de renforcement de la lisibilité des tarifs sur l'ensemble du territoire, la majorité régionale fait discrètement passer une réforme tarifaire qui pèsera lourdement sur le portefeuille des Auvergnats et Rhônalpins. Loin d'être une simple mesure administrative, les conséquences sont bien concrètes.

Les premiers touchés seront en premier lieu les trajets courts, ceux du quotidien. En effet, jusqu'à 12 kilomètres, chaque usager paiera désormais 4 €, quel que soit le nombre de kilomètres réellement parcourus. Ce n'est qu'au-delà de ce seuil que le barème kilométrique s'appliquera. La nouvelle tarification n'épargnera pas non plus les abonnés. Dans les territoires où les tarifs étaient jusqu'ici plus avantageux, comme le Cantal, le prix de l'abonnement mensuel sera plus que doublé.

Alors que le prix des carburants pèse déjà considérablement sur le budget des ménages, les transports publics devraient constituer une alternative accessible et attractive à la voiture individuelle. Augmenter les tarifs, dans ce contexte, risque au contraire de décourager les usagers et usagères, notamment les plus modestes, et de freiner le report vers des modes de déplacement moins polluants.

En commission, la majorité a justifié cette explosion des tarifs par une hausse des coûts de fonctionnement. Or, en Auvergne-Rhône-Alpes, toute dépense nouvelle se finance soit par une recette nouvelle, soit par des coupes vives dans un autre budget essentiel. La majorité a donc fait le choix de faire contribuer directement les usagers.

Derrière ces choix tarifaires se dessine toujours la même orientation politique délétère : plutôt que de considérer la mobilité comme un service public essentiel, la majorité régionale renvoie chacun à sa capacité individuelle à payer. Les groupes de gauche au conseil régional défendent un service public de transport accessible, qui donne à chacun et chacune les moyens de se déplacer sans que le prix du billet ou de l'abonnement ne devienne un obstacle.

Pour Cécile Michel, conseillère régionale écologiste : *« Cette logique est injuste socialement, pénalisante pour les territoires les moins bien desservis et contradictoire avec les ambitions de transition écologique. Il faut mettre en place des politiques réellement incitatives car l'évolution des*

modes de mobilité n'incombe pas uniquement à l'usager mais la Région reste hermétique à cette logique. »

Pour Jean-Baptiste Baud, conseiller régional socialiste : « En portant le prix plancher du billet à quatre euros, la Région décourage l'usage du train pour les déplacements du quotidien. Comment convaincre les habitants de le préférer à la voiture lorsqu'un aller-retour de cinq ou six kilomètres coûte au minimum huit euros ? Certains trajets se prêtent pourtant parfaitement au train. À l'heure où les prix à la pompe pèsent lourd sur les budgets, la Région devrait rendre les alternatives à la voiture plus accessibles. Avec cette hausse, elle fait exactement l'inverse. »